



Information juridique sur un divorce présumé par mon épouse

Par **homme_perdu**, le **27/04/2010** à **21:35**

Bonjour,
pour me présenter : je suis un jeune algérien marié avec une française ; tout était parfait jusqu'au jour où on a reçu le livret de famille français, ma femme a changé totalement d'avis et de comportement ; elle ne me parle même plus pour des raisons personnelles et puis elle essaie d'annuler notre mariage. Ma question est : est-ce que l'on peut annuler un mariage bien fait et sincère sans ma complicité ? au pire sans prendre en considération ma position et mon état d'esprit.
merci de me répondre, je suis totalement perdu, mes salutations les plus respectueuses